

ANNEXE

Précisions sur certaines rubriques du dossier d'inscription administrative 2017-2018

ENTETE

Votre numéro étudiant :

Cette rubrique ne concerne que ceux d'entre-vous qui ont déjà été inscrits à l'université du Maine. Pour tous les autres, ce numéro d'étudiant vous sera communiqué ultérieurement via votre certificat de scolarité.

1 INSCRIPTION PRINCIPALE 2017-2018

Cochez la case indiquant le niveau de formation et indiquer plus précisément la discipline dans laquelle vous vous inscrivez, notamment si le diplôme auquel vous postulez comporte plusieurs spécialités. En Licence LEA, préciser les 2 langues.

(ex : Licence Chimie ; Ingénieur, option Informatique ; Licence STAPS, spécialité Education et motricité ; DUT GEA, option Ressources Humaines ; Master Histoire, spécialité Sociétés, Cultures et Territoires ; Licence LEA Anglais-Allemand).

2 ETAT-CIVIL

INE ou BEA :

Pour ceux ayant eu le bac à partir de 1995, vous trouverez ce numéro sur votre relevé de notes du baccalauréat. Vous devez impérativement le mentionner sur le dossier. Pour les autres, la scolarité vous attribuera ultérieurement un numéro provisoire.

3 SERVICE NATIONAL

Vous devez en priorité fournir votre attestation de « Journée Défense Citoyenneté » (JDC) ou de « Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD) (*qui prouve que vous avez bien effectué votre journée*) ou à défaut fournir votre attestation de Recensement (*qui prouve que vous avez été bien recensé à votre Mairie*).

4 PREMIERE INSCRIPTION

Dans l'enseignement supérieur :

Vous devez inscrire l'année universitaire correspondant à votre première intégration dans une formation de l'enseignement supérieur (*toutes formations confondues FRANCAISES ou ETRANGERES*).

Dans une université française :

Vous devez inscrire l'année universitaire correspondant à votre première intégration dans une formation FRANCAISE de l'enseignement supérieur (*toutes formations françaises confondues*) et mentionner l'établissement et la ville.

A l'université du Maine :

Vous devez inscrire l'année universitaire correspondant à votre première intégration dans une formation de l'enseignement supérieur de l'Université du Maine.

Nota : selon les cas rencontrés, les dates peuvent être similaires et/ou différentes dans les trois rubriques

6 ADRESSES

Adresse hors période universitaire :

Cette adresse correspond généralement à l'adresse des parents (*dite adresse « fixe »*).

Adresse pour l'année en cours :

Cette adresse correspond généralement à l'adresse de l'étudiant (*dite adresse « annuelle »*). Si vous ne la connaissez pas encore (*recherche de location en cours par exemple*) vous la communiquerez ultérieurement au Service scolarité.

Impératif : n'oubliez pas de nous mentionner votre numéro de téléphone portable et votre adresse courriel personnelle.

Mode d'hébergement :

Veuillez impérativement cocher la case indiquée selon votre situation

7 INSCRIPTION ADMINISTRATIVE ANNUELLE

Régime d'inscription :

Vous avez interrompu vos études, vous êtes entré dans la vie active, vous relevez de la formation continue gérée par le Centre Universitaire d'Education Permanente (CUEP) de l'Université du Maine. Deux options s'ouvrent à vous :

- soit vous êtes financés (totalement ou partiellement) par un organisme ou une entreprise : vous devez alors cocher la case

Formation continue

- soit vous financez vous-même votre formation : vous devez alors cocher la case Formation permanente

Si vous vous inscrivez au titre d'une formation en apprentissage (*joindre une copie de votre contrat d'apprentissage*), vous devez cocher la case Apprentissage

Si vous vous inscrivez au titre d'une formation en professionnalisation (*joindre une copie de votre contrat de professionnalisation*), vous devez cocher la case Contrat de professionnalisation

Dans les autres cas, vous relevez de la Formation initiale et devez cocher la case correspondante

Statut :

Si vous avez un régime d'inscription 1, ou 4, vous devez cocher la case Etudiant (01)

Si vous avez un régime d'inscription 2, 3 ou 6, vous devez cocher la case Stagiaire formation continue (03)

Profession du chef de famille/autre parent :

Renseigner impérativement cette rubrique à l'aide de la table ci-après en mentionnant **uniquement** le code SISE correspondant.

CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE 2011

<i>Classement par Libellé</i>		<i>Classement par code SISE</i>	
Code SISE	Libellé Long	Code SISE	Libellé Long
10	Agriculteur exploitant	10	Agriculteur exploitant
21	Artisan	21	Artisan
37	Cadre administratif et commercial d'entr	22	Commerçant et assimilé
33	Cadre de la fonction publique	23	Chef entreprise 10 salariés ou plus
23	Chef entreprise 10 salariés ou plus	31	Profession libérale
81	Chômeur n'ayant jamais travaillé	33	Cadre de la fonction publique
44	Clergé-religieux	34	Professeur, profession scientifique
22	Commerçant et assimilé	35	Profession information/arts/spectacles
48	Contremaître-agent de maîtrise	37	Cadre administratif et commercial d'entr
54	Employé administratif d'entreprise	38	Ingénieur cadre technique d'entreprise
52	Employé civil-agent de service de la FP	42	Instituteur et assimilé
55	Employé de commerce	43	Profession interm santé et trav. social
38	Ingénieur cadre technique d'entreprise	44	Clergé-religieux
42	Instituteur et assimilé	45	Profession interm adm de la fonction pub
99	Non renseigné (inconnu)	46	Profession interm adm et commerc. entrep
69	Ouvrier agricole	47	Technicien
66	Ouvrier non qualifié	48	Contremaître-agent de maîtrise
61	Ouvrier qualifié	52	Employé civil-agent de service de la FP
56	Person. service direct aux particuliers	53	Policier et militaire
82	Personne sans activité professionnelle	54	Employé administratif d'entreprise
53	Policier et militaire	55	Employé de commerce
34	Professeur, profession scientifique	56	Person. service direct aux particuliers
35	Profession information/arts/spectacles	61	Ouvrier qualifié
45	Profession interm adm de la fonction pub	66	Ouvrier non qualifié
46	Profession interm adm et commerc. entrep	69	Ouvrier agricole
43	Profession interm santé et trav. social	71	Retraité agriculteur exploitant
31	Profession libérale	72	Retraité artisan-commerce-chef entrepris
71	Retraité agriculteur exploitant	73	Retraité cadre-profession intermédiaire
72	Retraité artisan-commerce-chef entrepris	76	Retraité employé et ouvrier
73	Retraité cadre-profession intermédiaire	81	Chômeur n'ayant jamais travaillé
76	Retraité employé et ouvrier	82	Personne sans activité professionnelle
47	Technicien	99	Non renseigné (inconnu)

Dernier établissement fréquenté :

Vous devez inscrire le type d'établissement fréquenté en dernier dans votre cursus et préciser l'année et la localisation.

Situation 2016-2017 :

Vous devez inscrire votre situation en 2016-2017 : si vous étiez scolarisé, précisez la localisation.

Dernier diplôme obtenu :

Vous devez inscrire le type de dernier diplôme obtenu et préciser l'année et le lieu d'obtention.

Nota : selon les cas rencontrés, la localisation peut être similaire et/ou différente dans les trois rubriques

11 INSCRIPTION DANS UN AUTRE ETABLISSEMENT POUR CETTE ANNEE

Si vous possédez pour l'année universitaire 2017-2018 une inscription dans un autre établissement, vous devez inscrire le type d'établissement fréquenté et préciser la localisation.

14 SECURITE SOCIALE

Vous devez indiquer votre n° de sécurité sociale étudiante et précisez le régime de sécurité sociale des parents. Celui-ci, ainsi que votre âge détermineront le paiement ou non de la cotisation sécurité sociale.

Si vous relevez d'une situation donnant lieu à une non affiliation à la sécurité sociale étudiante, vous devez cocher la case correspondante.

Si vous êtes étudiant, âgés de 16 à 20 ans, vous êtes automatiquement ayant droit autonome.

Pour tout renseignement sur le régime de sécurité sociale étudiante, voir les sites suivants

<http://www.smeba.fr/>

<http://www.lmde.com/>